

# PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

## Conseil d'école n° 3 / Année scolaire 2023-2024

ÉCOLE EUGÈNE GEOFFRIAULT – RPIC Champdeniers/Pamplie/Cours  
2 place du château d'eau 79 220 CHAMPDENIERS  
[ce.0790498M@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790498M@ac-poitiers.fr)  
05 49 25 85 86 / 05 49 25 88 82

**Date : Jeudi 27 juin 2024**  
**Horaires : 18h30-20h00**

Présents :

<u>Municipalités :</u>	<u>Enseignantes :</u>	<u>Représentants de parents :</u>	<u>Autres invités avec voix consultatives</u>
<u>Champdeniers</u> Stéphanie SAUZEAU	Mélanie GIROIRE Stéphanie CHEVALLEREAU	Sandrine GAGNAIRE Christelle TOURLIER	<u>ATSEM :</u> Christelle ECOTIERE Valérie GADREAU
<u>Cours</u> Catherine GOURMELON Romain BOISSON	Sophie GAILLARD Perrine GRAND Théodora BOIZIAU	Bérangère CLISSON Marie MALLEREAU Marie POYVRE	<u>Agents périscolaires :</u> Sandrine LE-GAC
<u>Pamplie</u> Muriel LIMOGES	Sophie DANNHOFFER Stéphanie NICOLAS Julie FASANINO Sylvie GIRARDEAU Karine GUILLOT	Laurence SUAUDEAU Elodie BRIAUD Coraline MAZOUIN	

Absents excusés :

Marie PORTET (Inspectrice de Circonscription), Marie-Laure CHAIGNON (ATSEM), Martin AUGER (DDEN), Alain CAPELLE (maire de Champdeniers), Patrick PETORIN (maire de Pamplie), M. POUZINEAU et Mme SUAUDEAU (représentants de parents d'élèves), Catherine LEBASSARD (psychologue de l'Education Nationale)

Présidente de séance : Mélanie GIROIRE

Secrétaire de séance : Stéphanie NICOLAS

**Ordre du Jour :**

- |   |   |
|---|---|
| 1-Bilan des sorties et projets de l'année                       | 5-Présentation de l'avenant au projet d'école |
| 2-Bilan financier 2023-2024                                     | 6-Présentation du DUER                        |
| 3-Projections pour l'année 2024-2025                            | 7-Questions diverses                          |
| 4-Modalités de vote des représentants de parents pour 2024-2025 |   |

**1-Bilan des projets et sorties de l'année 2023/2024**

Mme GIROIRE fait une synthèse des différents projets/sortie de l'année avec leur financement. Le récapitulatif est donné aux membres du conseil d'école.

Projet/Sortie	Classe concernée	Intervenant <i>le cas échéant</i>	Coût	Source de financement
Plantation de haies	CP-CE1, CE1-CE2	Fédération de chasse	142,00 € (bus)	Subvention annuelle mairie
Projet rivière	CP-CE1	Groupe Ornithologique des Deux Sèvres	gratuit	x
Projet musique	tous les CM1 et CM2	Léo Charly, étudiant en musique à l'Université de Poitiers	362,50 € (frais de déplacement de l'intervenant)	Association des Parents d'Elèves
Projet sur les pies grièches	CE1-CE2 et CM2	Groupe Ornithologique des Deux Sèvres	gratuit	X
Cycle sportif handball	CM1-CM2	Laurent Grammont HBCHM	gratuit	X
Cycle sportif rugby	CM2	Bastien Métois	gratuit	X
Cycle sportif natation	Tous les CP et CE2	Maitres nageurs de la piscine Gatinéo	1080,00 € (bus) 456,00 € (entrées)	Association des Parents d'Elèves (bus) et subvention annuelle de la mairie (entrées)

Festival Tous en scène 1 spectacle pour la maternelle 1 spectacle pour l'élémentaire	Tous les élèves	x	602,00 € (entrées)	Coopérative scolaire
Spectacle JMF	CE2-CM1 et CM1-CM2	x	225,00 € (entrées) 238,00 € (bus)	Association des Parents d'Elèves (entrées) et subvention annuelle de la mairie (bus)
Echange avec l'école de Saint-Christophe-sur Roc	PS-MS	x	160,00 € (bus)	subvention annuelle de la mairie
Sortie à Chambord (visite guidée + 1 activité par classe)	CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2	Guides sur place	713,50 € (activités pédagogiques) 2858,00 € (bus)	Association des Parents d'Elèves (activités) et coopérative scolaire (bus)
Sortie au parc ornithologique Les oiseaux du Marais Poitevin (visite du parc + promenade en barque)	CP-CE1 et CE1-CE2	Guides barques sur place	462,00 € (bus) 549,00 € (activités pédagogiques)	Association des Parents d'Elèves
Sortie Poney à Chauray	PS-MS, MS-GS et GS	Moniteurs équitation sur place	462,00 € (bus) 661,50 € (activités pédagogiques)	Association des Parents d'Elèves
Rallye mathématiques académique	CM1-CM2	x	6,00 €	Coopérative scolaire

Mme Giroire félicite la classe de Mme Dannhoffer qui a remporté le rallye mathématiques académique dans la catégorie des élèves de CM.

Le projet spéléologie n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions climatiques du printemps ne permettant pas un accès en toute sécurité au site d'exploration. Le budget non utilisé est conservé sur le compte de la coopérative, soit pour renouveler le projet, soit pour d'autres projets l'année prochaine.

Pour les déplacements en bus, nous avons utilisé la compagnie de bus « Alliance Atlantique ».

Mme Giroire explique que 8 élèves n'ont pas pu monter un poney à cause des conditions météorologiques (pluie très importante en fin de journée). Des bons pour une promenade de 30 minutes ont été offerts à ces élèves par le centre équestre pour compenser l'absence de balade le jour de la sortie.

## 2-Bilan financier 2024-2025

Le coût de chaque sortie a été présenté dans le point 1.

**Coopérative scolaire** : Au 31-08-2024, la coopérative de l'école devrait disposer d'un solde de **1317,14 euros**. Toutes les factures/bénéfices n'ont pas encore été débitées/crédités.

**Les dépenses de la coopérative** : En plus de certaines sorties cités ci-dessus, la coopérative a financé les projets, sorties ainsi que des achats ponctuels pour des activités dans les classes, l'adhésion à l'OCCE, les agendas de CP à hauteur pour un total de **4065,16 euros**

➔ **soit environ 23,22 euros par élève**

**Les bénéfices de la coopérative** :

-photos scolaires : **1022,55 €**      -vente de calendriers : **899,20 €**      -vente de sac à dos : **404,40 €**  
-vente d'objets personnalisés supplémentaires par le prestataire Initiatives (via le flyer distribué en même temps que les sacs) : **12,00 €**

**Association des Parents d'Elèves**

L'Association des Parents d'Elèves a financé :

-les projets et sorties à hauteur de **4846,80 euros**

➔ **soit environ 27,80 euros par élève**

-les cadeaux de Noël pour toutes les classes pour un montant total de **403,03 €**

➔ **soit environ 50 euros par classe**

L'Association des Parents d'Elèves a également offert une séance cinéma à tous les élèves de l'école, dans la salle des fêtes de Champdeniers, en février, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel.

### **Subvention annuelle municipale pour les activités pédagogiques**

La subvention annuelle de la municipalité de Champdeniers a été utilisée à hauteur de **996,00 €**.

→ soit environ **5,70 euros par élève**

Mme GIROIRE tient à remercier la municipalité de Champdeniers pour l'attribution de la subvention annuelle et l'Association des Parents d'Elèves pour le financement des projets et sorties de l'année.

Grâce à la coopérative, à la subvention annuelle de la mairie et les subventions de l'Association des Parents d'Elèves, les projets ont pu être menés. Au total, le coût moyen par enfant des projets/sorties/achats faits cette année est de **56,72 euros**.

### **Coopérative pour l'année 2024-2025 :**

- Pour un enfant scolarisé : 18 euros
- Pour deux enfants scolarisés : 15 euros par enfant (soit 30 euros en tout)
- Pour trois enfants scolarisés et plus : 13 euros par enfant (soit 39 euros en tout pour 3 enfants).

Mme Mazouin (représentante des parents d'élèves) rappelle que le conseil d'école avait évoqué de faire participer les familles aux différentes sorties pour une somme symbolique de 1 ou 2 €. Cette idée est conservée et pourrait être testée l'année prochaine.

Il ne semble pas judicieux pour le moment d'augmenter les cotisations pour la coopérative scolaire. Le conseil d'école reconduit donc la participation demandée aux familles pour l'année 2024-2025, sans augmentation.

## **3-Projections pour l'année 2024-2025**

**Point sur les effectifs à la date du conseil d'école** : Nous finissons l'année avec 175 élèves inscrits.

### **Rentrée scolaire 2024/2025 :**

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 2 septembre 2024**

A la date du conseil d'école, l'effectif prévisionnel pour l'année 2024-2025 est de 170 élèves.

Les instances de la Direction Académique ont acté la fermeture d'une classe à compter de septembre 2024. L'école repasse donc à 7 classes.

27 CM2 quittent l'école. 20 inscriptions de PS ont été faites.

6 autres inscriptions ont été faites dans les autres classes, 3 sont en attente de passage à la mairie.

8 demandes de radiation pour changement d'école ont été faites.

### **Rentrée des élèves de Petite Section :**

Comme l'année dernière, il y aura une rentrée échelonnée sur 4 jours (du lundi 2 au vendredi 6 septembre, avec accueil progressif des élèves. Le groupe sera complet pour lundi 9 septembre. Ce dispositif a été présenté aux familles lors de l'inscription et des portes ouvertes.

### **Equipe enseignante**

**Départs** : L'équipe enseignante souhaite saluer Mme Girardeau (remplaçante rattachée à l'école) qui fait valoir ses droits à la retraite. L'équipe enseignante la remercie pour son engagement au service des élèves et de l'école durant ses nombreuses années de présence à l'école soit en tant que titulaire d'une classe ou en tant que remplaçante.

Mmes Boiziau (CE2-CM1) et Guillot (décharge direction GS) quittent l'école. L'équipe enseignante les remercie également pour leur investissement et leur implication professionnelle tout au long de l'année scolaire.

**Arrivées** : Nous ne connaissons pas encore le nom de la personne qui déchargera Mme Giroire pour son temps de direction.

**Répartition envisagée** : Cette répartition est **indicative**. Elle est susceptible d'évoluer en fonction des mouvements de population pendant les vacances et peut être modifiée et affinée à tout moment. L'organisation définitive sera actée à la pré-rentrée et les listes de classe seront affichées le vendredi 30 août, jour de pré-rentrée des enseignantes.

Les répartitions tiennent compte de la directive ministérielle de 24 élèves dans les classes où il y a des GS, CP et CE1.

PS-MS	MS – GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
Stéphanie Chevallereau	Sophie Gaillard	Mélanie Giroire	Perrine Grand	Corinne Thomas	Sophie Dannhoffer	Stéphanie Nicolas
20 PS - 7 MS	10 MS - 12 GS	9 GS – 13 CP	15 CP - 8 CE1	7 CE1 - 16 CE2	5 CE2 - 23 CM1	24 CM2
27 élèves	22 élèves	22 élèves	23 élèves	23 élèves	28 élèves	24 élèves
Classes du 1 <sup>er</sup> service de cantine				Classes du 2 <sup>ème</sup> service de cantine		

Pour information, il n’y aura pas de TPS en 2024-2025.

#### 4-Modalités de vote des représentants pour l’année 2024/2025

Tous les ans au mois d’octobre ont lieu les élections des représentants de parents au conseil d’école.  
Pour l’année 2024/2025, le vote se fera uniquement par correspondance via les cahiers de liaison des élèves.  
Le conseil d’école valide cette organisation.

#### 5-Présentation de l’avenant au projet d’école

Le projet d’école est une déclinaison du projet académique. Dans chaque école, le projet d’école est élaboré en partenariat avec les représentants de la communauté éducative.

Le projet est adopté, pour une durée comprise en trois et cinq ans, par le conseil d’école, sur proposition de l’équipe pédagogique de l’école.

Cette année, l’équipe enseignante a fait le bilan du précédent projet d’école et a déterminé les actions qu’elle souhaite mettre en œuvre

Domaines de réflexions mobilisés	Les objectifs que nous nous fixons	Les actions que nous mettons en œuvre
<b>Apprentissage et parcours des élèves</b>	Développer les outils de cycle	Construire des programmations communes (par cycle) en intégrant une partie numérique pour certaines programmations
	S’appropriier les parcours éducatifs	Construire un outil commun permettant de suivre les différents parcours éducatifs suivis par tous les élèves
<b>Vie et bien-être de l’élève</b>	Améliorer le bien-être et le vivre ensemble pendant le temps de récréation	Élaborer une grille de comportement commune et harmonisée avec le périscolaire pour les deux cours de l’élémentaire Organiser l’espace et les jeux de cour pour les deux cours de l’élémentaire Établir un emploi du temps de rotation des jeux pour la cour de la maternelle en délimitant les espaces d’utilisation

Les membres du conseil d’école approuve les actions proposées pour l’avenant au projet d’école.

## 6-Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Chaque établissement doit établir son Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels qui recense les problématiques de sécurité pour les personnels.

Les risques sont référencés par unités de travail (UT = Unité de Travail).

UT1 : Bureau de direction	UT2 : Salles de classes élémentaires et maternelles	UT3 : Salle de motricité
UT4 : Bibliothèques	UT5 : Dortoir	UT6 : Salle des enseignantes
UT7 : Cour de récréation	UT8 : Circulations intérieures et extérieures	UT9 : Sanitaires
UT10 : Entretien des locaux*	UT11 : Restauration scolaire*	UT12 : Salles pour le périscolaire*
UT13 : Salle pour le RASED		

Pour chaque unité de travail, un risque et une situation dangereuse sont identifiés ainsi que les dommages potentiels. Il y a ensuite une cotation du risque et une proposition d'action pour supprimer le risque.

L'évaluation chiffrée du risque s'échelonne de 1 à 256 :

-de 1 à 9, le risque est faible	-de 12 à 24, le risque est modéré
-de 32 à 64, le risque est substantiel	-de 72 à 256, le risque est intolérable

Mme Giroire a transmis le document complet à la municipalité de Champdeniers, ainsi qu'à l'Inspection de Parthenay.

\*Pour les unités de travail UT11, UT12 et UT13, la municipalité de Champdeniers est en train d'élaborer l'identification des risques professionnels en lien avec le Centre de Gestion.

Mme Giroire transmet aux membres du conseil d'école le programme annuel de prévention avec le traitement de certains risques demandés pour la rentrée 2024 à la municipalité ou au plus tard aux vacances d'octobre 2024.

Le traitement d'autres risques relèvent de l'Éducation Nationale ou de l'organisation des enseignantes dans les unités de travail. Le document complet répertoriant tous les risques est disponible à l'école.

## 7-Questions diverses

- Est-il possible d'obtenir un organigramme du personnel périscolaire ?

**Réponse :** *Oui, un organigramme sera fait et affiché puisque Mme Le-Gac reste sur le poste.*

- Pour la rentrée de septembre et pour les maternelles, quelle est l'organisation pour accueillir les enfants à la garderie le matin ? (Accueil au portail ou accompagnement par les parents jusqu'à la salle de la garderie)

**Réponse :** *L'organisation dépendra du plan Vigipirate en vigueur à la rentrée. Pour l'accueil des plus petits, un adulte sera présent à la grille pour l'accompagner lorsqu'il traversera la cour jusqu'au bâtiment de la garderie.*

- Quelles sont les règles mises en place au sein de la cantine ? (Cartons de couleur ?)

**Réponse :** *Le changement de couleur se fait en fonction du comportement de l'élève. Ceux qui ont un carton rouge sortent en dernier. Un nouveau moyen de régulation du comportement est à l'étude (un permis à point). Ce système de cartons de couleur est mis en œuvre pour le second service.*

*Le comportement perturbateur voire inacceptable de certains enfants est signalé automatiquement dans le cahier de liaison voire à la Mairie qui envoie un courrier aux parents. Des fiches d'incidents sont également faites pour garder une trace.*

*Un règlement sera mis en place à la rentrée pour la cantine et la garderie. Il sera élaboré par les enfants.*

- Quelles sont les activités périscolaires proposées aux enfants sur le temps périscolaire ?

**Réponse :** *Un projet pédagogique sera mis en place à la rentrée et publié sur le site de la Mairie. Les activités proposées seront des jeux collectifs, des jeux de société, ... . Ces activités ne seront pas obligatoires mais organisées.*

- Après échange avec de nouveaux parents, les horaires de garderie semblent différents de ceux mis en place. Pouvez-vous nous confirmer le maintien des bornes horaires 7h15-18h45 et non 7h30-18h30 ?

**Réponse : Les horaires n'ont pas changé.**

- Est-il possible de caler les horaires de portes ouvertes à ceux de la garderie ? L'heure de fin de la manifestation a déçu certains parents qui débauchent à partir de 17h30 sur les alentours et n'ont pas pu participer à la découverte des classes car ils arrivent trop tard sur Champdeniers (entre 18h00 et 18h30 pour beaucoup)

**Réponse : Certaines classes ont eu très peu de visites. L'équipe enseignante réfléchit au maintien des portes ouvertes l'année prochaine. Un parent suggère de faire un sondage pour connaître par avance le nombre de parents qui se déplaceraient.**

- Est-il possible pour les années futures de connaître le plus tôt possible les dates de sorties scolaire où il faut accompagner et le nom des parents retenus pour la sortie ? (L'idéal serait d'avoir l'information au minimum un mois avant la date de sortie pour permettre l'organisation professionnelle des parents)

**Réponse : L'équipe enseignante comprend cette demande. Cette année, nous avons essayé de prévenir au plus tôt des sorties scolaires. Pour certaines sorties, en fonction du nombre de parents disponibles, nous faisons un tirage au sort. Nous ne demandons pas non plus aux parents de poser une journée de congé pour être disponible pour la sortie.**

**Les enseignantes s'engagent quand c'est possible à raccourcir le délai de réponse des parents désireux d'accompagner lors d'une sortie afin qu'il y ait un maximum de temps restant pour les parents qui doivent poser un congé avec un mois d'avance.**

- Est-il possible d'avoir les dates importantes le plus tôt possible ? (exemple : la porte ouverte du collège)

**Réponse : L'information a été transmise un mois avant. Les parents peuvent également se rapprocher du collège pour avoir cette information en direct. Mme Giroire a reçu le mail d'information du collège en Décembre et l'a mis de côté pour l'envoyer un mois en avance. Elle propose d'envoyer le mail du collège dès réception, en précisant qu'elle ne pourra pas forcément faire de rappel, son temps de décharge étant limité.**

- La sortie spéléologie ayant été annulée, qu'en est-il du budget de cette sortie ?

**Réponse : Le budget est conservé sur le compte de la coopérative scolaire, soit pour reconduire le projet, soit pour un autre projet l'année prochaine.**

- Serait-il possible de remettre en place l'assemblée générale de rentrée de septembre ?

**Réponse : Quand elle avait lieu, peu de familles se déplaçaient à cette réunion. Les informations transmises le sont désormais d'une autre manière (élections de parents, par mail ; informations administratives à la pré-rentrée par mail et au début de chaque réunion de classe). Les autres informations sont transmises au moment du premier conseil d'école.**

- Est-ce que l'école de Champdeniers a reçu les kits Jeux Olympiques à remettre aux élèves ?

**Réponse : Les kits Jeux Olympiques avec les pièces de 2 euros ont été reçus et distribués aux élèves du CP au CM2 comme demandé par le Ministère de l'Éducation Nationale. La Mairie de Cours signale qu'elle a reçu un kit il y a deux semaines avec du matériel sportif pour l'école et qu'elle le transmettra à l'école de Champdeniers dans les jours qui viennent.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fin de la réunion à 20h00.